

□
□

BROCANTE du 1^{er} Octobre 2017
BULLETIN D'INSCRIPTION EXTERIEURS

Maison des Loisirs et de la Culture
2, square Alfred de Vigny 95370 Montigny-Lès-Cormeilles
☎ : 01.39.97.67.50 / mlcmontigny95@gmail.com

N° de reçu :
 Chèque :
 Espèce :

Je soussigné M.....
Adresse:..... Postal :
Ville:..... Téléphone :
Email :

A remplir obligatoirement. (*)

Carte d'Identité N°..... Préfecturedate
ou Passeport N°Préfecturedate.....
ou Permis de conduire °..... Préfecturedate.....

Si cette rubrique n'est pas complétée, votre réservation vous sera retournée sans être enregistrée.

Réserve un emplacement et en accepte les conditions mentionnées ci-dessous:

Un stand de..... **Mètres**, à **10,50 euros** le mètre, minimum 2 m linéaires sur 2 m de profondeurs

Ci-joint : - Chèque bancaire de :.....€ à l'ordre de la **M.L.C.**
- En espèces : €
- Chèque de caution : **30 €** à l'ordre de la **M.L.C.***

BROCANTE RESERVEE POUR LES OCCASIONNELS (non professionnels):

J'atteste sur l'honneur être un vendeur occasionnel et ne pas procéder à des opérations d'achat et de revente considérées comme commerciales (Art. 1er et 632 du code du commerce).

Les participants sont invités à s'installer entre 6H à 9H. La MLC se réserve le droit de reprendre les emplacements non occupés à partir de 9 h. Aucun véhicule n'est autorisé sur le parvis avant l'ouverture des barrières à 18h00 sauf autorisation annoncée par la M.L.C.

Les stands de nourriture ne sont pas admis sur la brocante sauf pour les personnes ayant obtenus l'autorisation expresse de la M.L.C. (Feuille d'autorisation à laisser visible sur le stand) La M.L.C se réserve le droit d'expulser immédiatement les contrevenants sans contrepartie. (comportement inadapté, vente de nourriture, vente de produit neuf...)

La M.L.C se réserve le droit d'interrompre la brocante en raison de la météo ou pour des raisons de sécurité sans qu'aucun remboursement ne soit prévu.

Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de désistement, pour quelques motifs que ce soit.

***Je m'engage à respecter scrupuleusement les limites de mon emplacement et à le libérer de tout objet à mon départ. Le participant qui ne rendra pas sa place libre de tout objet ne récupérera pas son chèque de caution. (Vérification dès votre départ à signaler à un agent de la sécurité « gilet jaune » de la MLC).**

Fait à.....le.....

Signature.....